

## Khaled Kelkal, arrêt sur images

Jean-Claude  
Pons

Sans qu'il soit besoin que personne parmi les journalistes et les responsables de l'information l'ait souhaité, Khaled Kelkal, arabe, musulman, islamiste, banlieusard, délinquant, fuyard (ces attributs peuvent être classés dans n'importe quel ordre ou mixés indistinctement), en faisant la une des journaux télévisés plusieurs jours de suite, se voyait investi du rôle de Premier Terroriste de France tandis que disparaissait comme par enchantement la « piste suédoise ». Ce traitement télévisuel à lui seul, en lui-même, par sa seule forme, faisait peser sur lui plus de charges que les enquêteurs dûment mandatés n'en avaient relevé. Comme dans les séries américaines, les sens étaient davantage sollicités que la réflexion, et le sensible excédait très largement l'intelligible. (Le dénouement aussi rappelait les séries américaines, mais personne, à la télévision, n'y peut rien. Les images n'ont pas été trafiquées. A peine la bande son, paraît-il, a-t-elle été légèrement raccourcie. Ça partait d'un bon sentiment. C'était pour que la réalité ne se rapproche quand même pas trop de la fiction...)

J'ai donc vu, comme beaucoup d'autres, les quelques secondes durant lesquelles Khaled Kelkal est passé de vie à trépas. J'ai vu la quasi-totalité de cet événement. J'ai vu qu'on tuait un jeune Arabe de la banlieue lyonnaise, islamiste traqué. Le mot « terroriste », à cet instant précis, ne m'est pas venu à l'esprit. Terroriste, Khaled Kelkal l'était peut-être. C'était tout, à ce moment-là.

Laurent Joffrin, *Le Nouvel Observateur*, 5-11 octobre 1995 : « Comment juger ? Celui qui n'a jamais vu un pistolet braqué sur lui – c'est le cas de la plupart d'entre nous – a beau jeu de fustiger la brutalité policière, d'expliquer comment on aurait pu « maîtriser en douceur », « prendre l'homme vivant », « ne pas punir le crime par l'exécution ». Le policier ou le gendarme qui a tiré sur le suspect menaçant peut expliquer à bon droit qu'il n'est pas prêt à risquer une balle dans le ventre pour s'éviter les reproches de la presse de gauche. » Lionel Joffrin, avant de revenir plus sévèrement sur les circonstances de la mort de Khaled Kelkal,

disait la nécessité de la juger avec mesure, et il disait vrai. Sauf que j'ai été, avec beaucoup d'autres, le spectateur des quelques images télévisées de la mort de Khaled Kelkal et que je n'ai pas *exactement* vu qu'un pistolet fût *braqué*. J'ai vu, moi, un corps allongé, sérieusement blessé selon toute apparence, et réduit, semblait-il, à une quasi-immobilité. J'ai vu la main de Khaled Kelkal essayant avec une certaine difficulté, pour ne pas dire une difficulté certaine, de lever péniblement un pistolet vers l'un de ses assaillants. Ce que j'ai vu durant ces quelques secondes – qui, certes, ne sont pas tout l'événement –, c'est qu'un homme, parachutiste de la Gendarmerie nationale, achevait Khaled Kelkal. J'ai tellement vu ça que l'information selon laquelle l'un des assaillants aurait dit : « *Finis-le ! Finis-le !* » ne m'a surpris en rien. Bien avant que ne soit confirmé ou seulement suspecté un ordre de ce genre, j'ai vu qu'on « finissait » Khaled Kelkal après qu'on l'eut, selon toute apparence, blessé sérieusement, assez sérieusement en tout cas pour permettre aux gendarmes, en prenant un minimum de précautions, de ne pas risquer outre mesure une balle dans le ventre.

Voilà ce que j'ai vu. Sont-ils nombreux ceux qui ont vu autre chose ?

Il y eut aussi ce terrible geste : le cadavre bousculé du pied par un gendarme qui s'assurait ainsi que Khaled était bien mort. Le gendarme ne pouvait le faire avec les mains puisqu'elles tenaient l'arme avec laquelle, légitimement, il se protégeait d'un danger peut-être encore possible. Mais ce danger, on ne pouvait le « voir ». On ne l'aurait « vu », c'est-à-dire presque automatiquement imaginé, que s'il s'était agi d'une bête blessée. Et parce que, justement, ce geste du pied évoquait jusqu'à la douleur le comportement d'un chasseur à l'égard d'un animal dangereux qu'il vient juste d'abattre et qui vit peut-être encore, les images en étaient insupportables. Elles marqueront sans doute durablement la communauté arabe française. S'associant à celles de la mise à mort proprement dite, et la potentialisant, elles risquent, comme la trace fantomatique d'un événement

traumatisant, de venir à l'esprit de ses membres chaque fois que sera prononcé le mot « intégration ».

Mais à quoi bon épiloguer ? Au-delà ou en deçà de toute autre considération (problèmes de l'immigration, des banlieues, de la politique algérienne de la France, de l'intégrisme, du terrorisme, et même de l'intérêt qu'il y aurait eu à pouvoir interroger la victime) *et quoi qu'il en soit de la culpabilité de Khaled Kelkal*, sa mort est inacceptable.

— J.-C. P.

P.S. - Dans *Le Monde* des 12-13 novembre 1993, Alain Dieckhoff s'entretient avec Nicolas Weill sur les raisons profondes du meurtre d'Yitzhak Rabin. L'ensemble de l'analyse est convaincante mais ces quelques lignes surprennent : « *Entre l'obéissance au gouvernement et le principe, qualifié de divin, qui empêche prétendument la rétrocession ne serait-ce que d'un pouce du territoire d'Eretz-Israel, c'est évidemment le second principe qui prévaut. Que peut valoir dans une telle logique la normativité démocratique symbolisée par la Knesset ? Que pèsent cent vingt députés élus par le peuple par rapport à une "loi divine" ?* » Humour désabusé ? Cynisme distancié ? Manière ironique de dire son inquiétude ? Sans doute. Mais enfin, humour ou pas, poser de telles questions a aussi quelque chose d'inquiétant. La normativité démocratique vaut énormément, partout, pourvu qu'on y croie ; cent vingt députés élus pèsent énormément, partout, s'ils veulent peser ; la démocratie, laïque dans son essence même, est précisément là pour créer partout une alternative à l'organisation cléricale fondée sur la « loi divine ». □